

Le projet d'école



École Notre-Dame
Cérroux-Mousty

Table des matières

I.	LE PROJET EDUCATIF	3
II.	LE PROJET PEDAGOGIQUE	4
III.	ANNEXES AUX PROJETS EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE	5
1.	IMPORTANCE DU ROLE DES PARENTS	5
2.	L'ENFANT EST UN PARTENAIRE.	5
3.	LE CHOIX DE NOTRE PROJET PEDAGOGIQUE IMPLIQUE... ..	6
4.	APPRENTISSAGE D'UNE SECONDE LANGUE.....	6
5.	ORGANISATION DES CLASSES DE DEPAYSEMENT.....	6

I. Le projet éducatif

- L'École Notre-Dame a le souci d'aller vers tous les enfants et souhaite faire de chacun d'eux des adultes pleinement libres, respectueux des autres et intégrés dans une société en mutation constante.
- L'École Notre-Dame veut accueillir l'enfant tel qu'il est déjà éduqué dans sa famille, avec tous ses besoins, ses désirs, son histoire, ses origines, sa culture et son environnement.
- Tout en reconnaissant l'importance de toutes les options philosophiques, l'École Notre-Dame est une école catholique. Cette option chrétienne est présentée à tous, proposée sans pression, dans un climat général de sérénité, d'ouverture et de tolérance.
- L'École Notre-Dame désire construire autour de l'enfant qui lui est confié une réelle communauté éducative composée de l'équipe enseignante, des parents, du Pouvoir Organisateur et des représentants de l'environnement social.

II. Le projet pédagogique

- L'École Notre-Dame a pour objectif d'assurer une continuité de l'enseignement donné. Le travail en équipe de l'ensemble des enseignants garantit ce but à atteindre.
- Par leur professionnalisme, ceux-ci permettent aux enfants de s'approprier savoir et savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages et dans la pratique quotidienne de la vie commune.
- Tout en respectant les programmes et les exigences de la Communauté française ainsi que du Conseil Central de l'Enseignement Catholique, l'École Notre-Dame veut promouvoir l'éducation de chaque enfant à la maîtrise de sa formation par une pédagogie fonctionnelle (l'enfant sait pourquoi il travaille), participative (l'enfant est un partenaire) et différenciée (que chacun puisse atteindre le maximum de ses possibilités par des voies qui lui sont propres) et ceci en respectant la personnalité de chaque enfant mais aussi de chaque enseignant.

1.

III. Annexes aux projets éducatif et pédagogique

1. Importance du rôle des parents

- L'école ne peut à elle seule assurer l'éducation des enfants et en particulier leur éducation chrétienne. Elle n'est qu'un des rouages y contribuant ; le rôle essentiel restera toujours assumé par les parents.
- De même, la politesse et la discipline, l'esprit civique et le respect du bien d'autrui sont suscités, développés et encouragés par l'équipe pédagogique mais ne trouvent leur plein épanouissement que par un réel partenariat avec les parents.
- Dès lors, les rencontres parents-enseignants revêtent une importance supplémentaire puisqu'on n'y parlera pas seulement du scolaire mais aussi de toute la personnalité de l'enfant.

2. L'enfant est un partenaire.

- Celui-ci a, en effet, l'occasion de s'exprimer aux conseils de classe et de participer à certaines décisions concernant la vie de l'école. L'enfant se rend ainsi compte qu'il est aisé de souligner ce qui ne va pas, mais qu'il est souvent plus difficile de trouver des solutions aux problèmes existants. Le fait de chercher et de réfléchir le responsabilise.
- L'enfant est un acteur qu'il faut laisser agir, expérimenter, prendre des initiatives, suggérer des solutions et défendre ses idées.

3. Le choix de notre projet pédagogique implique...

- de s'engager dans un décloisonnement des matières scolaires et ce, à partir du vécu de l'enfant ;
- qu'en fonction des différentes activités scolaires, le groupe d'enfants puisse prendre des structures différentes: travail collectif, travail en petits groupes, travail individuel, groupement selon l'âge et groupement inter-âges ;
- que les contenus d'apprentissage soient répartis sur la durée du cycle permettant ainsi aux élèves, des voies d'approches multiples et des rythmes d'apprentissage différents. Pour ce faire, une évaluation formative permanente est indispensable, l'évaluation certificative n'intervenant qu'en fin de cycle.

4. Apprentissage d'une seconde langue

- De la troisième à la sixième primaire, un cours de néerlandais est organisé : soit 2 périodes de néerlandais par semaine, données par un maître de seconde langue.

5. Organisation des classes de dépaysement

- Depuis de nombreuses années, l'école organise des classes de dépaysement qui évoluent parfois selon les circonstances (type d'activités, durée du séjour...).
- Tout cela a un coût mais un système d'épargne est proposé. Une aide peut être proposée aux familles qui font part de leur situation à la direction.

Tous les membres de la communauté éducative sont invités à adhérer aux projets éducatif et pédagogique et à participer à leur réalisation.